

LA CÔTE  
27.1.2010

# L'autoroute contournera Morges



Le Grand Conseil a approuvé une réponse du Conseil d'Etat. Conséquence: le grand contournement de Morges, depuis Villars-Sainte-Croix jusqu'à Morges-Ouest, sera une réalité à l'horizon 2035. p.4

Le Grand Conseil suit les souhaits de la Confédération et appuie le projet de grand contournement de la ville.

## Morges L'A1 fera un détour pour éviter la ville

L' autoroute - dont le tracé n'est pas encore fixé - contournera Morges par le nord à partir de Crissier, à l'horizon 2035. Et elle sera enterrée dans les zones urbanisées. La Confédération, qui se dit prête à éventuellement en assumer le coût de 2,8 milliards, l'a demandé. Hier, le Grand Conseil l'a accepté, en approuvant la réponse faite au postulat de la députée Nuria Gorrite.

Par ailleurs syndique de Morges, l'élué PS affichait un sourire de circonstance. *Je suis très satisfaite, le projet est en bonne voie. La problématique de l'autoroute est connue et revient depuis les années 1960. Le Conseil fédéral a choisi l'option du grand contournement, car, vu de Berne, l'avenir de la région de Morges est lié au goulet autoroutier de Crissier. Le Conseil d'Etat et la Municipalité de Morges se rangent derrière la position fédérale. Et Nuria Gorrite de se réjouir également de la dimension durable du projet. Une conscience écologique que partage François Marthaler. L'impact sur l'environnement*

*sera minimisé, promet le conseiller d'Etat en charge des Transports.*

### Tracé définitif en 2014

Dans ce dossier, plusieurs visions s'affrontaient. *Il y en avait quatre, précise le syndique de Morges. Le grand contournement de Morges qui partirait de Crissier, le petit, qui ne concernerait que Morges, l'enterrement du tracé actuel ou le statu quo. En optant pour la grande boucle, le législatif risque de ne pas faire que des heureux. A commencer par les habitants des communes situées au-dessus de Morges. Je comprends l'inquiétude des communes qui s'interrogent et qui aimeraient voir le tronçon enterré. Des contacts vont être pris avec l'ensemble des villages concernés par le futur tracé, conclut la syndique, qui refuse toute précipitation. Le tracé doit être établi au plus tard en 2014. Nous avons un peu de temps. Il s'agit désormais de se réunir et de trouver la meilleure solution.*

EMMANUEL BORLOZ  
LAURIANE BARRAUD  
morges@lacote.ch



LA CÔTE  
27.1.2010

Comme une balafre de bitume, l'autoroute traverse Morges de part en part. Classé par la Confédération parmi goulets d'étranglement autoroutier à améliorer de manière prioritaire, le futur tronçon reliera Crissier à Morges-Ouest, en passant au nord de la ville. Arch. La Côte